



CENTRE PATRONAL



## Conférence de presse

### Un remède de cheval aux effets secondaires dangereux

Le non clair de l'économie suisse à la caisse maladie unique

Jeudi 25 janvier 2007

## Programme

---

### Accueil

Urs Rellstab, membre de la direction, economiessuisse

---

### Non à des hausses d'impôts, non à une médecine unique façonnée par la gauche

Gerold Bühner, président d'economiesuisse

---

### Non aux expérimentations dans les politiques sociale et de santé

Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse

---

### Parce que la santé doit rester une affaire privée

Christophe Reymond, directeur au Centre Patronal

---

### Des impôts malsains pour l'artisanat, les PME et la classe moyenne

Edi Engelberger, président de l'Union suisse des arts et métiers

---

### Questions

---



CENTRE PATRONAL



**Embargo 11h00**

**Communiqué de presse**

Jeudi 25 janvier 2007

## L'économie rejette unanimement la caisse unique

**Une caisse unique entraînerait une augmentation constante des impôts et éliminerait les incitations aux économies dans le système de santé. L'économie et la classe moyenne en pâtiraient. Les conséquences sur la croissance économique et l'emploi seraient fâcheuses. C'est pourquoi l'économie suisse rejette catégoriquement la caisse unique.**

Le 11 mars, le peuple décidera de l'instauration de nouveaux impôts. Pour Gerold Bühler, président d'economiesuisse, la situation est claire : l'initiative aurait des conséquences catastrophiques pour le système de santé, car les incitations aux économies disparaîtraient et les coûts poursuivraient leur ascension. Selon M. Bühler, cette démarche ne ferait qu'accroître les impôts en permanence. Les conséquences négatives pour la croissance économique et l'emploi sont tout, sauf sociales, l'initiative est un cas classique d'autogoal.

« Pour les patrons [...], la caisse unique est une expérience dangereuse », a déclaré Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse. Une caisse unique en situation de monopole aboutirait à une détérioration de la qualité des prestations. Les patrons subiront également les conséquences de cette détérioration – du fait d'absences plus longues par exemple. En outre, M. Stämpfli se dit convaincu que la caisse unique aurait un coût excessif pour le système d'assurances sociales.

Des exemples d'autres pays montrent que l'étatisation du système de santé ne fonctionne pas, a indiqué Christophe Reymond, directeur du Centre Patronal. Au lieu de répéter les erreurs de ses voisins, la Suisse doit miser sur le potentiel de croissance de la branche de la santé. Cela permettrait de créer des postes pour des travailleurs qualifiés.

La classe moyenne et les artisans pâtiraient de cette initiative. Des modèles de calcul le démontrent. Pour Edi Engelberger, président de l'Union suisse des arts et métiers, il est important que le non à la caisse unique l'emporte, car un changement de système aurait des conséquences imprévisibles. Un nouvel impôt sur la fortune fédéral pourrait voir le jour, a déclaré en substance M. Engelberger. « Cela attaquerait la substance économique des propriétaires de PME » qui ont investi tous leurs avoirs dans leur entreprise.

Pour tout renseignement :

Damien Cottier

Téléphone : 022 737 41 25

E-mail : [damien.cottier@economiesuisse.ch](mailto:damien.cottier@economiesuisse.ch)

Embargo : 11h00



**Conférence de presse**  
**Non à la caisse unique**  
Jeudi 25 janvier 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

## Non à des hausses d'impôts, non à une médecine unique façonnée par la gauche

Gerold Bühner, conseiller national, président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Le 11 mars, le peuple suisse décidera s'il accepte ou non la caisse maladie unique. A l'approche de ce vote, se pose la question de savoir s'il ne faudrait pas tirer les leçons du passé en matière de politique de la santé.

La gauche n'y pense pas, visiblement. Il y a tout juste quatre ans, le peuple et tous les cantons ont massivement rejeté l'initiative-santé de la gauche, avec 73 % de non. Aujourd'hui, nous sommes appelés à voter sur la caisse unique : il s'agit d'une initiative ayant une orientation très similaire et des conséquences tout aussi négatives pour notre pays. **L'initiative supprime des incitations aux économies, entrave la concurrence, accentue la hausse des coûts de la santé et entraîne des hausses continues d'impôt.** Et ce, aux dépens de la classe moyenne, de la place économique, des emplois et, enfin, de prestations de soins accessibles à toute la population.

Du point de vue de l'économie, la réponse à la question soumise au vote est claire : il faut une nouvelle fois rejeter rigoureusement la mise en place d'une médecine unique, accompagnée de nouveaux impôts, d'une diminution de la concurrence et, par conséquent, d'un démantèlement des prestations médicales. Un refus non équivoque de la caisse unique s'impose d'autant plus que les syndicats eux-mêmes hésitent à soutenir l'initiative et rejoignent donc le camp de ceux qui critiquent le PS. En outre, la gauche propose maintenant de nouveaux modèles visant à tempérer cette initiative insensée. Lors du lancement de l'initiative, ses auteurs ont parlé de supprimer la prime individuelle (conférence de presse du PS du 2 mai 2006). Or début janvier, le PS proposait un modèle conservant la prime individuelle qui se contente d'étendre le système des réductions de primes. Therese Frösch, la présidente du comité d'initiative affiliée aux Verts, a pourtant fait des déclarations allant dans le sens contraire (DRS1, Rendez-vous, 10.01.2007). Cette confusion souligne à quel point le projet de caisse unique et le financement des primes par les impôts est en décalage complet avec le paysage politique et met en avant les conséquences fâcheuses de sa mise en œuvre. L'objectif de la présente conférence de presse de l'économie est de souligner encore une fois cela.

L'initiative « pour une caisse maladie unique et sociale » comprend essentiellement deux volets :

- Le regroupement de toutes les caisses maladie en une caisse unique pour l'assurance de base.
- Le remplacement du système actuel de primes individuelles et de réductions de primes par un financement de l'assurance de base via les impôts (en fonction de la capacité économique).

Combinaison d'un nouvel impôt santé avec le regroupement de toutes les caisses maladie en une caisse unique serait catastrophique :

### **1 Les incitations aux économies sont éliminées d'un coup**

Une acceptation de l'initiative de la gauche éliminerait d'un coup la concurrence entre les assureurs. Pourtant, nous le savons : sans concurrence, il n'y a pas d'obligation de faire des économies, de contrôler les coûts et de créer de nouveaux modèles d'assurance. Ce projet comporte des inconvénients pour les caisses, mais aussi pour les assurés. La suppression de la prime individuelle éliminerait également toute incitation à réduire les coûts pour les assurés. Les franchises à option, privilégiées par plus de 40 % des assurés aujourd'hui, et les modèles de managed care ne seraient subitement plus praticables ou perdraient tout intérêt. En effet, les personnes soucieuses de minimiser les coûts ne seraient plus récompensées par des réductions de primes. Dans ce cas, pourquoi un individu s'efforcerait-il de minimiser les coûts du système de santé puisqu'ils sont payés par les impôts ?

La conséquence de la création d'une caisse unique est claire : **elle éliminerait les incitations aux économies inhérentes à la prime et diminuerait la conscience des coûts des assurés.** La suppression de la concurrence entre les caisses, accentuerait un peu plus l'explosion des coûts dans le système de santé. Cela vaut également au niveau cantonal. Le système actuel autorise une différenciation cantonale des coûts de la santé. La création d'une caisse unique pour toute la Suisse aboutirait à une prime unique ou à des impôts santé identiques à l'échelle nationale. **Les cantons qui maîtrisent leurs coûts de la santé seraient pénalisés.** Les incitations à contenir les coûts de la santé disparaîtraient. Les auteurs de l'initiative peuvent continuer de prétendre le contraire, **de nouvelles injustices et une hausse des coûts seraient programmées d'avance.** C'est ce que montrent les expériences faites dans d'autres pays où des caisses uniques ont entraîné l'émergence d'une médecine à deux vitesses, injuste.

### **2 La spirale fiscale poursuit son ascension**

Venons-en au deuxième élément de l'initiative, le projet prévoit de modifier le mode de financement de l'assurance de base. Il est question de remplacer la prime individuelle et les réductions de primes par un financement en fonction de la capacité économique. Les explications relatives à cet aspect du projet restent vagues. Une chose est sûre, les primes deviendraient des impôts, même si certains ont récemment prétendu le contraire. **Les conséquences d'un changement de système seraient fâcheuses. En 2005, l'assurance de base a coûté quelque 20 milliards de francs. Si le projet est accepté, ce montant devrait être intégralement financé via les impôts. Pour l'économie dans son ensemble, cela impliquerait un gonflement de la quote-part fiscale de 30 %, aujourd'hui, à quelque 35 %.** Cette dernière a déjà connu une croissance supérieure à celle des autres pays dans les années 1990 – en raison de l'augmentation des dépenses de santé et des dépenses en faveur des assurances sociales. De ce fait, les groupes de tâches importants pour la croissance économique, comme la formation ou les transports, devraient se contenter d'une part inférieure du budget. Il ne faut pas non plus oublier que, en raison des défauts de conception de la caisse unique, les coûts de la santé, poursuivraient inlassablement leur ascension.

Quant aux variantes possibles pour la mise en œuvre concrète de l'initiative, l'une est pire que l'autre.

Si on préconisait un relèvement de la TVA, il faudrait pratiquement la porter à 15 % – une charge supplémentaire massive pour les consommateurs et l'économie. Si l'impôt santé prenait la forme d'un impôt fédéral direct, il faudrait multiplier l'IFD par un coefficient supérieur à deux. Les assureurs ont conçu leur propre modèle. Ils arrivent à la conclusion qu'un impôt santé devrait représenter 15 % du revenu imposable. Même les revenus moyens verraient leur contribution s'alourdir sensiblement.

Exemple :

- une famille avec un enfant
- domiciliée dans le canton de Zoug
- avec un revenu annuel brut de 80 000 francs
- et aucune fortune

Prime nette actuelle	3365.–
avec franchises à option	
père       1500.–	
mère       1000.–	
enfant     0.–	
Prime nette avec la caisse unique	5460.–
<b>Différence</b>	<b>2095.–</b>

Une chose est sûre : au final, les coûts de l'assurance de base devront, d'une manière ou d'une autre, être financés par les impôts. Compte tenu de la hauteur des coûts, tous les contribuables devraient passer à la caisse. La gauche joue avec l'idée d'un modèle qui accentuerait radicalement la progression et introduirait un impôt sur la fortune au niveau fédéral. Ce dernier aurait pour conséquence de faire partir les bons contribuables et aurait des répercussions massives sur le budget des collectivités publiques.

### 3 La caisse unique est tout sauf sociale

L'initiative parle d'instaurer une caisse unique « sociale ». La caisse unique ne tient pas cette promesse. **La caisse unique et les nouveaux impôts santé sont un cas classique d'autogoal.** A l'heure actuelle, la Suisse possède de nombreux avantages concurrentiels grâce à une fiscalité attrayante. Nous ne devons pas céder ces avantages à la légère. En effet, l'augmentation des impôts inciterait les bons contribuables à quitter la Suisse et affaiblirait notre prospérité. Or s'ils partent, le reste de la population devra compenser la diminution des recettes fiscales, d'où il résulterait une augmentation des impôts pour la classe moyenne. En revanche, si la Suisse reste attrayante sur le plan fiscal, elle continuera d'attirer les bons contribuables et pourra contenir la charge fiscale de la population. C'est ainsi que nous renforcerons la consommation et les investissements et que nous créerons la croissance. Cela se traduirait par la création d'emplois et une augmentation des salaires. **Au final, la caisse unique « sociale » est tout sauf sociale.** Elle entraînerait une forte augmentation des impôts sans résoudre les problèmes que connaît le système de santé. Les nouveaux impôts nuiraient à la place économique et menaceraient des emplois.

### Conclusion

L'économie rejette fermement la caisse unique et les nouveaux impôts. Cette initiative non seulement n'est pas viable, mais elle éliminerait également les incitations aux économies dans le système de santé. De plus, elle entraînerait une hausse constante des impôts. Ses conséquences sont tout sauf sociales.

Embargo : 11h00



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND  
UNION PATRONALE SUISSE

**Conférence de presse**  
**Non à la caisse unique**  
Jeudi 25 janvier 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

## Non aux expérimentations dans les politiques sociale et de santé

Exposé de Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse

Mesdames et Messieurs,

L'Union patronale suisse suit attentivement les évolutions du système de santé et de l'assurance maladie et accompagne également les projets de réforme concernant l'assurance obligatoire des soins, en cours au Parlement. Le montant des primes, dans certains cas élevé et en hausse, nous inquiète nous aussi. C'est pourquoi nous avons systématiquement salué les réformes constructives et responsables du système de santé visant à garantir des soins de qualité et efficaces pour tous. Le projet de caisse unique soumis au peuple ne fournit même pas un début de solution. Bien au contraire, une caisse unique étatique, en situation de monopole, serait privée de l'effet correcteur de la concurrence, de sorte que notre système de santé se détériorerait nettement sur le plan de la qualité et des prix. Pour les patrons et l'économie, la création d'une caisse unique représente une expérience dangereuse et une mesure irréversible ayant des conséquences négatives sur le système de santé et l'ensemble des assurances sociales. Pour toutes ces raisons, l'Union patronale suisse rejette ce projet.

Permettez-moi maintenant de vous exposer plus en détail les problèmes que poserait une caisse unique socialiste et les implications négatives d'un tel projet. Je vois trois problèmes principaux :

### **1 La qualité des soins serait mauvaise avec une caisse unique en situation de monopole**

Le catalogue des prestations est en principe défini par l'assurance de base, mais un monopole aboutirait à une offre de services unique, de sorte que les assurés seraient à la merci d'un prestataire unique. Un seul prestataire déterminerait l'offre et le prix des prestations. Les expériences faites dans d'autres pays, notamment avec des modèles de caisse unique, montrent que c'est presque toujours le client, c'est-à-dire le patient, qui fait les frais d'une telle position dominante. Pour faire des économies, les caisses uniques font attendre les malades et diffèrent l'autorisation de nouvelles thérapies. Les patients n'ont d'autre choix que de s'accommoder de la situation. Cela revient à étatiser la médecine. Comme une caisse unique subirait elle aussi des pressions pour maîtriser la hausse des coûts, elle se fonderait sur les coûts absolus et tenterait de freiner la progression des coûts via des mesures de rationnement ou en retardant l'accès à de nouvelles thérapies.

## **2 Une caisse unique réduit à néant la conscience du facteur coût**

Une caisse en situation de monopole ne serait pas incitée à investir pour améliorer le service aux assurés ni à proposer de nouveaux modèles d'assurance. Avec une caisse unique, il n'y aurait pas de marché qui récompense les efforts visant à maximiser l'efficacité. En outre, la conscience du facteur coût des patients n'aurait plus aucune importance. Des modèles alternatifs, comme le HMO ou le modèle du médecin de famille, disparaîtraient. Enfin, les fournisseurs de soins, à savoir les médecins et les hôpitaux, devraient satisfaire les exigences de la caisse unique.

## **3 Les coûts liés à la création d'une caisse unique seraient excessifs pour les assurances sociales et le système de santé**

Les coûts liés à la création d'une caisse unique seraient excessifs pour les assurances sociales et le système de santé. Aujourd'hui déjà, les pouvoirs publics, c'est-à-dire la Confédération, les cantons et les communes, consacrent la moitié de leur budget aux assurances sociales et au système de santé. Le fait est que, ne serait-ce que pour des raisons démographiques, les coûts des assurances sociales et du système de santé continueront de s'alourdir. Des appels à une augmentation correspondante des impôts – prélèvements sur les salaires et TVA – se font déjà entendre : pour l'assurance chômage, le régime des allocations pour perte de gain (APG), l'AI et à terme aussi l'AVS. Même si la Suisse renonce à créer une caisse unique, la garantie de ces assurances sociales absorbera une part croissante des recettes fiscales. Aussi les patrons soutiennent-ils des réformes constructives visant à limiter à un niveau acceptable les attentes envers l'Etat. La 5<sup>e</sup> révision de l'AI est un exemple de réforme constructive décidée par le Parlement : elle élimine les incitations négatives et encourage l'intégration dans la vie active afin de diminuer l'écart entre les recettes et les dépenses. Il serait totalement insensé aujourd'hui de se lancer dans la création d'une caisse unique, une expérience qui méconnaîtrait les incitations négatives inhérentes à une telle caisse et favoriserait une augmentation de la consommation dans le secteur de la santé.

## **Conclusion**

Mesdames et Messieurs, l'Union patronale suisse s'est toujours engagée pour des réformes raisonnables, autrement dit des réformes financièrement durables et acceptables sur le plan social dans le domaine des assurances sociales et du système de santé. La caisse unique n'est ni durable ni acceptable sur le plan social. Elle menace d'engendrer des coûts excessifs pour notre système de santé et nos assurances sociales, si complexes, du fait de nouvelles mesures de redistribution induisant des distorsions. La création d'une caisse unique constituerait un changement de taille dans notre système de santé et d'assurances sociales – une expérience dont tout le monde sortirait perdant à moyen terme. Nous y laisserions la qualité et l'accès généralisé à une médecine de qualité axée sur la demande. La conscience des coûts serait perdue. En outre, l'étatisation de la médecine obligerait l'économie à assumer des coûts indirects supplémentaires sous la forme d'absences plus longues dues à des soins de santé de moins bonne qualité. De même, si l'attrait de la Suisse en tant que place de travail diminuait, il deviendrait plus difficile d'attirer en Suisse les spécialistes indispensables à l'économie.

Pour nous, il ne fait aucun doute que l'évolution des coûts et des primes dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins doit davantage tenir compte de l'économie et du monde du travail. La caisse unique ne résoudrait aucun problème. Elle aggraverait la situation.

**Conférence de presse**  
**Non à la caisse unique**  
Jeudi 25 janvier 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

## Parce que la santé doit rester une affaire privée...

Christophe Reymond, directeur au Centre Patronal, Paudex

Mesdames et Messieurs,

La Suisse est l'un des pays de l'OCDE qui consacre le plus de ressources au domaine de la santé : 11,5% de son PIB (selon les chiffres 2003, derniers publiés), à peu près comme l'Allemagne (11,1%), mais tout de même notablement moins qu'aux Etats-Unis (15%). C'est plus en revanche que nombre de pays avec lesquels nous aimons à nous comparer (France, 10,1%; Italie, 8,4%; Royaume-Uni, 7,7%). Mais soulignons que ces Etats connaissent un système étatisé gratuit complété par un secteur privé payant, le premier ne pouvant être comparé au nôtre pour ce qui concerne les prestations.

### **Les échecs de l'étatisme**

Il est étonnant que les illusions de l'étatisme fassent encore recette après tant d'échecs dans tous les domaines, y compris celui de la santé. Car les pays à médecine plus ou moins nationalisée n'échappent pas au désastre. Voyez en France le gouffre de la « Sécu », en Angleterre la médecine à deux vitesses, ou en Italie la grande misère des hôpitaux publics. Et chez nous, le monopole partiel de la CNA (Suva), n'empêche pas une forte hausse des primes, régulière depuis des années, durement ressentie par beaucoup d'entreprises.

### **La course légitime à la qualité**

Si les charges de santé sont si élevées, c'est que la Suisse offre un système particulièrement performant, sur le plan de la qualité comme de la couverture sociale. Et si l'on ne cesse d'injecter de nouvelles sommes dans le système, cela est dû à la fois à l'allongement de la durée de vie et à l'avancée technique de la médecine. Pour résumer en une formule, on dira que la médecine coûte toujours plus cher pour permettre de devenir toujours plus vieux, ce qui va coûter toujours plus cher !

Cette situation constitue un indice fiable de l'accroissement du niveau et de la qualité de la vie; tenter de la combattre équivaudrait à aller contre l'aspiration légitime de chacun à améliorer son confort personnel. On peut au contraire se féliciter de la croissance d'un secteur de l'économie porteur d'emplois qualifiés (plus de 500'000 en Suisse aujourd'hui), générateur d'une recherche et d'une industrie de pointe.



### **La santé comme moteur de la croissance économique**

L'importance croissante du secteur de la santé est en effet l'un des éléments marquants de l'évolution tant de notre société que de notre tissu économique. A côté du marché de la santé classique, axé sur la guérison de la maladie, on voit apparaître un nouveau marché de produits et de services ayant pour but la prévention et la préservation de la santé. La croissance de la demande en témoigne éloquentement dans des segments tels que les produits « bio », le bien-être, l'alimentation fonctionnelle ou la chirurgie plastique.

Le fait que de nombreux consommateurs soient toujours plus enclins à consacrer, en plus des dépenses obligatoires, une part de leur épargne privée à leur santé et à sa préservation stimule l'innovation à de multiples égards. A côté des produits novateurs qui apparaissent, de nouveaux modèles de financement se font jour. En s'adressant à des patients ou des clients à fort pouvoir d'achat, les fournisseurs de prestations sanitaires testent leurs innovations sur un marché limité de volontaires qui les financent eux-mêmes; ce n'est éventuellement que dans un second temps qu'elles rentrent dans le champ de la collectivité, en même temps que dans celui de l'assurance de base.

Au plan international, la Suisse peut ambitionner de se positionner en tant que « pays de la santé ». Cela concerne à la fois la médecine classique pour laquelle le pays peut s'affirmer comme centre de chirurgie et de médecine de haut niveau, mais aussi l'implantation de l'industrie et de la recherche, sans oublier le fait de constituer une destination de prédilection pour le tourisme de la santé. Dans ces conditions, il est important que le marché puisse se développer librement; et il est tout aussi évident qu'il doit être piloté par le secteur privé et non par l'Etat. A cet égard aussi, la votation du 11 mars qui vise, par la caisse unique, à assujettir tout le secteur « classique » de la maladie à une administration unique est lourde de menaces.

**Conférence de presse**  
**Non à la caisse maladie unique**  
Jeudi 25 janvier 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

## Des impôts malsains pour l'artisanat, les PME et la classe moyenne

Edi Engelberger, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers

Mesdames, Messieurs,

L'initiative populaire pour la caisse unique entraînerait des conséquences négatives pour l'économie suisse et en particulier pour la classe moyenne, l'artisanat et les PME. Des modèles de calcul le démontrent. Les auteurs de l'initiative veulent désormais financer les coûts de la santé par l'impôt et en même temps freiner la concurrence. Cette démarche ne ferait qu'accroître les impôts en permanence en propulsant les impôts sur la santé à la hausse. Les conséquences de cette politique ont déjà fait l'objet de commentaires. Des impôts en hausse sont synonymes de perte de pouvoir d'achat pour l'économie, cela notamment au détriment de l'artisanat et des PME.

J'aimerais soulever ici deux types de problèmes importants pour les PME et l'artisanat :

- la charge croissante pour la classe moyenne ;
- les conséquences d'un impôt sur la fortune pour l'artisanat et les PME.

### **1 Nouvelles charges pour la classe moyenne**

Si l'initiative passait, les primes individuelles seraient abolies et les assurés seraient désormais taxés en fonction de leur « capacité économique ». Cette notion en elle-même est déjà nébuleuse. Même les promoteurs de l'initiative ne savent pas exactement ce qu'elle recouvre.

Le calcul en fonction du revenu frapperait surtout la classe moyenne déjà lourdement ponctionnée aujourd'hui. Selon la proposition de la gauche, une limite maximale de revenu serait fixée pour l'imposition (conférence de presse du PS du 2 mai 2006). Les socialistes entendent par là corriger les erreurs de leur initiative qui avait échoué il y a quatre ans. Ils concèdent toutefois que leur proposition renferme le risque de faire fuir les bons contribuables (!). Cette limite maximale aurait toutefois pour conséquence des charges supplémentaires pour la classe moyenne.

De simples comparaisons faites sur la base d'échantillons montrent qui serait le plus touché par ces injustices: prenons le cas d'une famille valaisanne avec un enfant et un revenu annuel brut de 70 000 francs (sans fortune) ; elle paie aujourd'hui 2 164 francs de primes d'assurance maladie. Selon le nouveau système, avec l'abandon des réductions de primes, elle devrait payer 4 185 francs. Soit près du double.

Même si les hypothèses initiales de la gauche sont déjà caduques et que le modèle tend à se transformer en impôt sur la richesse, l'initiative demeure un risque fiscal important pour la classe moyenne.

## **2 Les conséquences des impôts sur la fortune dans l'artisanat et les PME**

Un autre exemple le montre bien: voter l'initiative reviendrait à signer un chèque en blanc. L'initiative populaire en faveur d'une caisse maladie unique laisse ouvertes presque toutes les questions concernant le financement. Une seule chose est claire: c'est qu'il faudrait continuer à financer l'assurance de base. Un aspect qui cause des soucis au niveau de l'artisanat et des PME est la question de l'éventuelle introduction d'un impôt fédéral sur la fortune pour financer la caisse unique.

Actuellement, dans notre système fiscal, la fortune n'est pas définie pour le niveau fédéral. Pour financer l'assurance maladie selon le modèle de la caisse unique, il faudrait introduire un nouvel impôt sur la fortune. Il ne pourrait être fondé sur l'impôt cantonal, car les systèmes cantonaux d'imposition de la fortune diffèrent dans de nombreux domaines. Même la loi sur l'harmonisation fiscale ne parvient pas à compenser des différences de cette ampleur. Un nouvel impôt sur la fortune frapperait en particulier les sociétés de personnes et les indépendants. Les artisans et les détenteurs de PME ont souvent investi tout leur capital dans leur entreprise. Si celui-ci était taxé, ils paieraient à double, une fois par des impôts plus élevés sur la santé comme cotisants à leur assurance maladie et une seconde fois par des impôts sur la fortune !

Dans le pire des cas, il pourrait se produire qu'en combinant les impôts existants aux niveaux cantonal et communal avec un nouvel impôt fédéral sur la fortune, la charge financière supplémentaire soit telle que la substance économique des détenteurs de PME serait attaquée. C'est précisément la raison pour laquelle l'impôt fédéral sur la fortune existant par le passé fut aboli en 1959. La création d'un nouvel impôt sur la fortune destiné à financer l'assurance maladie reviendrait à introduire un nouvel appareil administratif. Les charges administratives supplémentaires qui en découleraient entraîneraient d'importants coûts administratifs. A cela viendraient s'ajouter les problèmes d'appréciation de la fortune que nous connaissons déjà dans les impôts cantonaux. En outre, la Suisse serait l'un des rares Etats en Europe à connaître un tel impôt sur le capital.

Comme le montre l'exemple, la caisse unique serait une aventure fiscale. Quelle que soit la manière dont elle serait aménagée, elle aurait des conséquences négatives pour les PME.

En conclusion, l'imposition multiple de la classe moyenne, de l'artisanat et des PME pour la caisse unique serait extrêmement injuste. L'introduction d'un impôt sur la fortune au niveau fédéral pénaliserait doublement les artisans, les détenteurs de PME et les indépendants. Le système actuel des primes individuelles a fait ses preuves. Les réductions de primes amortissent les charges là où c'est nécessaire. Il n'y a pas lieu de créer de nouveaux impôts.